

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. Avril 17 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## TEMPERANCE OU INTEMPERANCE?

On parle beaucoup de prohibition, et toujours pour dire qu'il n'est pas possible de mettre en force cette loi de malheur. La Chambre des députés a été saisie de la question et nous laisse entendre qu'avant longtemps il y aura une consultation populaire afin de savoir si le peuple veut un changement. On voudrait d'une loi qui ressemblera de près ou de loin à la loi de Québec. Le gouvernement aurait le contrôle absolu de la vente et aussi les profits entiers. Et l'on veut bien donner à cette loi, le pompeux titre de "Loi de Tempérance".

En théorie, cette loi aurait du bon, nous n'en doutons pas. Elle aurait le mérite de doter notre gouvernement de revenus considérables dont il a fort besoin pour boucler son budget. Ce serait une loi d'après laquelle plus on vendrait d'alcool, plus le gouvernement ferait d'argent. Tout cela est bien beau. Mais n'est-ce pas assez cependant pour faire donner un peu de la justesse du titre "Loi de Tempérance". Peut-on, en effet, croire que les mêmes hommes politiques qui se sont moqués du peuple en voyant à ce que la loi actuelle ne soit pas observée, deviendront, du jour au lendemain, d'ardents défenseurs de la tempérance? Ne pouvons-nous pas craindre qu'au contraire la tentation de faire des revenus soit si forte qu'on verra avec plaisir les ventes se multiplier et l'intempérance régner en maître?

Nous ne discutons pas la valeur intrinsèque du nouveau projet de loi, nous faisons que communiquer les réflexions que nous inspire la conduite passée de nos hommes publics sur cette question. Pas plus la loi de tempérance que la loi de prohibition ne sera un succès si ceux qui sont supposés voir à sa mise en force, se liguent ensemble pour favoriser, au détriment de la loi, qui sa bourse, qui ses amis.

Ce qu'il faudrait, mais c'est une plante rare qui ne croit pas dans tous les milieux; ce qu'il faudrait à la tête de l'administration de la loi, ce serait un homme sincère et convaincu, pour qui les profits seraient une considération secondaire, qui voudrait vraiment le triomphe de la tempérance et qui prendrait les moyens, tous les moyens d'arriver à son but. Ce qu'il faudrait, ce serait un gouvernement assez honnête pour contrôler la vente des boissons fortes de façon à ne pas encaisser de revenus à près les frais de l'administration payés. Tant que les gouvernements feront de la vente de l'alcool un commerce lucratif, tant qu'on ne rougira pas d'empoisonner les gens et la jeunesse parce que cela rapporte des revenus, la meilleure loi du monde, la plus parfaite en principes, ne sera en fait qu'une loi d'intempérance, qu'un commerce malsain.

Un voyageur nous racontait dernièrement une histoire qui serait comique si le sujet n'était si sérieux. Il ne nous a nommé ni le vendeur, ni l'officier. Il était à prendre un coup au comptoir avec des amis chez le vendeur licencé. Tout à-coup un inspecteur arrive et, l'air furieux, dit au vendeur qu'il fallait que ces abus cessent; qu'il n'avait pas le droit de vendre au verre et sans prescription, et bien d'autres choses encore. "Nous nous voyions déjà, disait le voyageur, assignés comme témoins contre le vendeur". Mais non. Sans s'émouvoir, le vendeur rétorqua à l'officier qu'il ferait mieux de fermer sa gueule, que s'il ne se tenait pas tranquille, il allait lui faire perdre sa position, et que ça ne serait pas long. L'officier voulut répliquer, mais de guerre lasse, il se tint et pénétra dans une petite chambre obscure pour ne reparaitre qu'après le départ de la presque totalité des buveurs. Et le vendeur n'a ni payé l'amende ni cessé son commerce illégitime.

Que conclure de là? D'où venait au vendeur licencé cette force de persuasion qui faisait rentrer l'officier sous terre. D'où lui venait cette puissance de faire perdre sa position à cet officier qui n'en pouvait rien? Nous n'essaierons pas de le trouver, mais nous pouvons tout de même nous demander si, après des scènes comme celle-ci, on peut croire que nos hommes publics tenteront même d'introduire au pays une loi qui serait en pratique une loi de tempérance.

## A PROPOS DE POPULATION ET DE REPRESENTATION

A la présente réunion de la législature provinciale la question de redistribution des comtés a été soulevée; des changements dans la représentation seront votés.

A l'heure actuelle 48 députés représentent les 17 circonscriptions électorales de la province. Si nous considérons l'étendue et les chiffres de la Nouvelle-Brunswick nous constatons qu'une diminution dans le nombre de nos représentants pourrait se faire sans nuire à la bonne administration. Cette modification serait bien vue du public, nous sommes surpris que personne à la chambre ne semble avoir songé à proposer cette réduction.

Aucune base n'a été établie déterminant les circonscriptions pour modifier la représentation ou pour fixer le nombre des députés. Nous verrons par le tableau ci-dessous que les comtés ont des populations assez marquées entre la population des divers comtés de notre province. Nous avons donc, à la législature du Nouveau-Brunswick, une population de 119,457 habitants, ce qui est plus que les 119,457 habitants de l'Amérique Britannique du Nord en 1871, ce qui est un nombre de 119,457 habitants de plus que les 119,457 habitants de l'Amérique Britannique du Nord en 1871.

## LA BAISSÉ D'UN BUDGET

Revenu en 1923-24, 396 millions—dépenses 375 millions—surplus de 20 millions applicable à la réduction de la dette. Pour 1924-25, vingt millions de moins dans le revenu à cause de la diminution des impôts.

—Les réductions de taxes se chiffrent à 24 millions.—Taxe de vente réduite de 6 à 5 p. c.—La préférence britannique.

Ottawa, 15.—A quatre heures jeudi après-midi les changements au tarif et aux impôts étaient connus. L'hon. M. Robb venait de conclure son exposé financier, en donnant lecture de résolutions modifiant le tarif et la taxe des ventes.

La Chambre l'a suivi jusqu'à la fin avec la plus grande attention. La première partie de son discours qui portait sur la situation financière, ne contenait rien de très neuf et son auditoire, les députés surtout, qui n'étaient pas dans le secret, avaient hâte de le voir arriver au chapitre du tarif. M. Robb ne s'est pas amusé à les faire attendre; son exposé, tout compris, n'a pas dépassé une heure.

Sir Henry Drayton lui répondra lundi.

Voici les principales caractéristiques de son discours:

**FINANCE**

L'exercice 1922-23 a rapporté 403 millions et coûté 350 millions et se solde donc par un surplus de 52 millions, absorbé par les dépenses des chemins de fer, qui atteignent 84 millions. Résultat net de cette année 1922-23, 32 millions de déficit.

L'exercice 1923-24 a apporté 396 millions et coûté 375 millions, laissant un surplus de 21 millions, qui avec le règlement de certains comptes de guerre s'élèvera à une trentaine de millions applicable à la réduction de la dette qui était de 2 milliards 453 millions le 31 mars 1923.

Il nous semble intéressant d'examiner le mouvement démographique de cette province. Lors de la séparation de la Nouvelle-Ecosse en 1784, le Nouveau Brunswick avait environ 16,000 habitants, parmi lesquels 12,000 loyalistes récemment arrivés et 2,500 anciens colons, dont environ 1,500 d'origine française, peut-être un peu plus.

Le recensement de 1834 dénombrea 119,457 habitants et un autre effectué en 1840 en accusait 156,162. La province du Nouveau Brunswick fut l'une de celles qui constituaient originalement la Confédération et le recensement de 1871 lui donna une population de 285,594 habitants, y compris les Indiens. En 1881, il y en avait 321,233; à la fin de la décennie suivante, 321,263; en 1901, 331,120; en 1911, 351,889. Enfin au dernier recensement, en 1921, la population était de 387,837, dont 125,000 d'origine française. De 1901 à 1921 la population provinciale avait augmenté de 20,769; de 1911 à 1921 elle augmentait de 35,987. Durant cette période de 1901 à 1921 la population du comté de Madawaska augmentait de 7,827.

Comté	Population		Augmentation		Députés
	1921	1911	1901	1911-21	
Charlottetown	21,435	21,147	22,415	288	1,268
Gloucester	38,684	32,662	27,936	6,022	4,726
Kent	23,916	24,376	23,958	-460	418
Northumberland	33,985	31,194	28,543	2,791	2,651
Madawaska	20,138	16,678	12,311	3,460	4,367
Restigouche	22,839	20,594	10,586	7,152	5,101
Kings	20,399	15,687	12,655	-195	-1,051
Queens	11,679	10,897	11,177	782	-280
St-John(City)	47,166	42,511	40,711	4,655	1,800
(Comté)	13,320	11,061	11,048	2,259	13
Albert	8,607	9,691	10,925	-1,084	-1,234
Victoria	12,800	11,544	8,825	1,256	2,719
Carleton	21,100	21,446	21,621	-346	-175
Westmorland	35,869	33,276	33,034	8,766	2,561
York	32,259	31,561	31,620	698	-59
Sunbury	6,162	6,219	5,729	-57	490
Moncton(Cité)	17,488	11,345	9,026	6,143	2,319

En examinant ce tableau on remarquera que le Madawaska est un des comtés qui augmente le plus et que son quotient de représentation est assez inférieur à celui de plusieurs autres comtés dont la population semble être stationnaire ou même diminuer.

Le tableau ci-dessous montre comment l'augmentation de population s'est faite dans notre comté depuis 20 ans.

Comté	Population		Augmentation	
	1921	1911	1901	1911-21
Cité Madawaska	20,138	16,678	12,311	3,460
Paroisses				1,165
Clair	892	897		-5
Green River	1,011			
Ledges		333		
Madawaska	876	988	1,882	-112
St André	2,023	1,553		670
St Anne	2,050	1,638	1,283	412
St Basile	1,543	2,287	1,608	-744
St François	1,269	1,200	2,577	-1,377
St Hubert	1,702	1,566	1,150	136
St Jacques	1,623	1,322	1,073	253
St Léonard				299
Rés. Indiennes	93	44		49
Edmundston	4,035	1,821		2,214
St Léonard, ville	862			

## RELU MAIRE



M. M.-D. Cormier, avocat, qui a été réélu maire de la ville d'Edmundston, par acclamation, pour un troisième terme.

L'exercice en cours 1924-25 devra rapporter une vingtaine de millions de moins à cause des réductions d'impôts et de droits de douane, et l'on compte compenser cette diminution dans le revenu par une diminution dans les dépenses.

**LES TAXES**

La taxe des ventes est abolie sur les machines et appareils à percer des puits, les béquilles, les fauchuses, moissonneuses, engraines, cultivateurs, grands râteaux, semence, étendoirs à fermier, aracheurs, rouleaux de ferme, arache patates, voitures de ferme, engrais chimique, haches, pierre à aiguiser, faucilles, rames.

Suite à la page 6

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00  
Capital payé et Réserve \$4,500,000.00

131 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

## Billet de jeudi

Alléluia!!

Le Carême s'en va...

Encore quelques jours et nous serons à la fin du carême. L'Église nous rappelle de faire pénitence pendant ce temps spécial de l'année. C'est un commandement, et il faut l'observer. Les pénitences que l'on s'impose, outre le jeûne, sont multiples et variées. Monsieur a mis sa pipe ou son paquet de cigarettes de côté, pour quarante jours; un autre s'est abstenu de son "petit coup d'appétit" (ou de digestion, selon le cas); Madame n'a pas mangé un seul chocolat pendant le carême; Mademoiselle n'a pas dansé. Voilà les pénitences les plus en vogue pendant le carême. C'est bien, de la part de ces personnes, et le Bon Dieu doit les en bénir.

Mais le carême achève. Le fumeur commence à chercher son brûlot; l'homme sobre du carême a déjà commandé sa boisson pour Pâques; Madame s'est fait promettre une "grosse" boîte de Moir's pour Pâques; Mademoiselle vient de recevoir sa nouvelle toilette, qu'elle portera au grand bal du lundi de Pâques. Tous se préparent à se "décarêmer".

Suivant l'exemple du Sauveur qui, pendant quarante jours, a fait pénitence, puis est mort sur la croix pour le rachat du Monde, ces bonnes personnes ont fait pénitence et sont mortes, pour un temps aux mondaines, pour l'expiation de leurs fautes.

Mais, hélas! la Résurrection n'est pas comparable. Au matin de Pâques, le Sauveur sort glorieux de son tombeau. L'Église, toute en fête, chante l'Alléluia vainqueur.

Notre fumeur ressuscite vers le milieu de la semaine de Pâques d'une "gastrite nicotineuse"; le "coup d'appétit" qu'a commencé à reprendre l'homme sobre du carême, lui a été fatal; il en reste étourdi pour deux à trois jours. Madame est au petit soin depuis le jour de Pâques; elle constate qu'il n'est pas bon d'abuser des bonnes choses. Et pendant tout ce temps, Mademoiselle danse. Elle est de nouveau atteinte de "Peccezma des danseuses" qui la fait "trôter" en renard, en chameau, en singe, et la plupart du temps en chatte.

Conclusion: Il est bon de se décarêmer, mais avec sobriété.

Suite à la page 5

## A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

SEANCE DU 3 AVRIL

Réunion à trois heures.

Par M. Pinder: Conservant un contrat pour un ponton à Barony comté.

M. Scovil présenta le rapport du comité des règlements permanents. Avis d'enquête furent donnés comme suit: de York.

Par M. Hunter: Quant aux dépenses sur les chemins dans la paroisse de Manner-Sutton.

Par M. Dickson: Pourquoi le gouvernement emploi Price, Waterhouse et Cie pour faire l'audition des comptes de la Province.

L'hon. M. Byrne présenta un projet de loi pour amender l'Act des Hôpitaux publics, 1923.

L'hon. M. Magee présenta le rapport annuel de la Commission de l'Enseignement Techni-

que.

M. Guptill continua le débat sur le budget et réfuta à l'industrie de la pêche laquelle prétend-il, souffrir à cause du marché faisant défaut.

Il doute que Musquash se paie de lui-même, et dit que la dette de la province a augmenté de 40 p.c., depuis 1913.

M. Scully qui suivit dit qu'il devrait y avoir plus de coopération entre les différents partis à la Législature.

Quant à Musquash il est d'avis que le public de St Jean seulement économisera \$250,000 grâce à ce développement et il espère que Grand Falls sera immédiatement développé. Il approuve les sentiments exprimés par l'hon. M. Magee sur la question de prohibition.

M. Estabrooks proposa l'ajournement du débat et les députés, en comité adoptant plusieurs projets de loi.

**DISCOURS DE M. MICHAUD**

Dans sa réponse au chef de l'opposition, mercredi dernier l'hon. J.-E. Michaud, ministre sans portefeuille s'acquitta de sa tâche avec une facilité et une envergure qui lui attirèrent de chaleureuses félicitations.

M. Michaud parlant de prohibition nia certaines rumeurs à l'effet qu'il aurait été mêlé à certaines transactions se rapportant au commerce des liqueurs. Il avait toute raison de croire que ce n'était là que du chantage.

M. Michaud dit qu'il est d'opinion que la loi devrait être changée d'une manière ou de l'autre et le public se prononcerait en faveur du contrôle absolu par le gouvernement.

Suite à la page 5

**LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION**

**TABLEAU D'HONNEUR**

Examens révisés durant les mois de janvier, février et mars, 1924.

Succursale	Localité	Membres
1 Acadie	Waltham, Mass.	13
4 M. Fi Richard	Gardner, Mass.	8
5 D'Entremont	New Bedford, Mass.	1
8 St Joseph	Lynn, Mass.	1
10 Belle Alliance	Rumford, Me.	29
14 La Tour	Moncton, N. B.	3
16 Beauvasson	Grand Etang, N. E.	1
23 Ouellet	Shédiac, N. B.	6
25 C. M. LeBlanc	Glace Bay, N. E.	7
47 Lecours	Scoudouc, N.	1
56 Père Fiset	Reserve Mines, N. E.	1
71 Père Forgeron	West Arichat, N. E.	1
91 St Jérôme	Shippegan, N. B.	3
104 St Hilaire	St Hilaire, N. B.	1
106 Abbé LeLoutre	Salem, Mass.	1
108 St Grégoire	New Waterford, N. E.	1
115 Abbé Casgrain	Montréal P. Q.	1
116 Biard Massé	Lewisville, N. B.	1
123 St Jean L'Evangeliste	Newton, Mass.	13
160 Père Robitaille	Rivière Bourgeais, N. E.	1
167 P. A. Chiasson	Bathurst, N. B.	1
Bureau de Perc. No. 2	St Jeanne d'Arc, N. B.	1
1F Evangeline	Waltham, Mass.	3
3F Marie	Moncton, N. B.	1
4F Notre Dame du Rosaire	Gardner, Mass.	2
10F Ste Philomène	New Waterford, N. E.	1
21F Alma Mater	Rumford, Me.	11
40F Albert	Shippegan, N. B.	1
44F Ste Anne	Caracquet, N. B.	1

**Membres Associés Recrutés depuis le commencement du Concours**

Succursale	Localité	Membres
1 Acadie	Waltham, Mass.	2
5 D'Entremont	New Bedford, Mass.	1
8 St Joseph	Lynn, Mass.	17
14 La Tour	Moncton, N. B.	11
23 Ouellet	Shédiac, N. B.	12
40 Bras d'Or	Sydney, N. E.	8
56 Père Fiset	Reserve, N. E.	2
82 Deon	West Pubnico, N. E.	1
101 P. A. Landry	East Longmeadow, Mass.	2
115 Abbé Casgrain	Montréal, P. Q.	1
116 Biard Massé	Lewisville, N. B.	1
118 St Thomas	Bloomfield, I. P. E.	5
123 St Jean L'Evangeliste	Newton, Mass.	1
124 L. J. Gallant	Inverness, N. E.	2
144 Notre Dame de la Paix	Rosarioville, N. B.	3
167 P. A. Chiasson	Bathurst, N. B.	24
172 F. Landry	Bertrand, N. B.	2
2F Jeanne D'Arc	Shédiac, N. B.	3
3F Marie	Moncton, N. B.	2
4F Notre Dame du Rosaire	Gardner, Mass.	10
10F Ste Philomène	New Waterford, Me.	1
21F Alma Mater	Rumford, Me.	5
24F Champlain	Yermouth, N. E.	2
44F Ste Anne	Varaqet, N. B.	2
59F La Visitation	Grand Digue, N. B.	2
62F Jeanne Mance	Bathurst, N. B.	15

Nombres de membres recrutés depuis le commencement du concours.	
Bénéficiaires	286
Associés	139
	425

**AVIS de VENTE de PROPRIETES**

AVIS est par les présents donné que les propriétés indiquées plus bas et au sujet desquelles on pourra obtenir de plus amples renseignements du Shérif, seront vendues à l'encan devant la Maison de Cour, rue St François, dans la ville d'Edmundston, le 1er jour de Mai 1924, à 10 heures de l'avant-midi, afin d'acquitter les taxes dues à la ville d'Edmundston.

Nom	Montant Reclamé	Rue	Taxe
Vital F. Hébert	\$743.75	Victoria	Taxe de ville
J. Emile Bourgoin	\$478.55	Victoria	Taxe de ville
Michel Tight	\$331.95	St François	Taxe de ville
Willie St-Onge	\$113.95	Canada	Taxe de ville

**D.-L. DAIGLE,**  
Prévôt de la Ville d'Edmundston.

**NOTICE OF SALE**

To Apollinaire Bouchard, of the Parish of Saint Jacques, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, farmer, and Anna, his wife, of the same place, and Beloni Clavette, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and to all others whom it may in any wise concern:

NOTICE is hereby given that and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the eleventh day of April, A. D. 1922, made between the said Apollinaire Bouchard, and Anna, his wife, of the one part and Michel Bouchard, Photographer, of the Town of Van Buren, in the County of Aroostock, in the State of Maine, one of the United States of Ame-

rica, of the other part, which said Indenture of Mortgage was duly recorded in the office of the Registrar of Deeds and Wills in and for the County of Madawaska, on the 12th day of April, A. D. 1922, in Book J-3, at pages 173-177, and being number 22676 of the said Madawaska County Records, THERE WILL, for the purpose of satisfying the money thereby secured default having been made in the payment thereof, be sold at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska aforesaid, on the 19th day of June, A. D. 1924, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises as in the said Indenture of Mortgage described, as follows, to-wit:— ALL that certain lot, piece or parcel of lands and premises, situated, lying and being in the Pa-

rish of St Jacques, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows:—

"Bounded on the lower side by land owned and occupied by Denis Groudin, fronting on the western side of Madawaska River, at the rear by land owned and occupied by Christie Guimond, and on the north or upper side by land owned and occupied by Cleophas Gagnon, the Jos. P. Demers' property and also the Eloi Roy lot. Having forty rods in width and one and a half mile in length more or less.

Together with all the buildings appurtenances and improvements thereunto belonging and appertaining.

Dated the fourteenth day of April, A. D. 1924.

Michel Bouchard  
Mortgagee

Albert J. Dionne  
Solicitor for Mortgagee.

**ST ANDRE, N. B.**

Suite de la page 6

Quel bonheur pour nous en effet, de vous retrouver au milieu de nous après une absence prolongée; quelle reconnaissance nous devons au Ciel d'avoir exaucé nos vœux, pour l'amélioration de votre santé.

La nouvelle de votre départ, au mois de décembre dernier, nous avait vivement attristés et nous avait laissés dans une profonde inquiétude.

Depuis quelque temps, le mauvais état de votre santé nous laissait entrevoir que malgré votre énergie et votre désir de rester parmi les vôtres, vous seriez forcé de prendre un repos afin de réparer une santé dépenchée à notre service.

Nous étions inquiets de ce départ et nous formions les vœux les plus sincères pour votre prompt rétablissement. Aujourd'hui, Révérend Père Martin, nous sommes heureux de féter votre retour et nous profitons de l'occasion pour vous redire notre estime et notre reconnaissance pour les services que vous nous avez rendus, et que nous n'avons pas su toujours assez apprécier, peut-être, pendant les seize années de labeur et de sacrifices que vous avez vécues dans la paroisse de St André.

Car votre vie pour nous a toujours été celle du bon pasteur. Vous vous êtes dévoués sans jamais compter vos peines à nous prêcher l'Evangile, à cathédraiser nos enfants, et à visiter nos malades.

Toujours nous avons trouvé auprès de vous, une consolation dans les peines, un conseil dans les difficultés et un aide dans la souffrance. Sous l'air digne d'un pasteur, on trouvait en vous la bonté d'un père et le cœur d'un ami.

Et nous savons aujourd'hui apprécier cette vie de dévouement pour nous et nous vous en disons toute notre reconnaissance et nos affections.

Mais l'amour est un sentiment qui se prouve à l'extérieur. Aussi c'est en témoignage de notre profonde gratitude que nous vous prions d'accepter cette faible marque de reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour nous. Il nous est très agréable de vous offrir un cadeau plus princier.

Mais connaissant la faiblesse de nos moyens, vous regarderez plutôt les sentiments qui nous inspirent en ce moment. C'est un don du cœur plutôt que de nos bourses.

Agrez donc, Monsieur le Curé, avec cette humble offrande, l'assurance de notre gratitude la plus sincère.

Vos Paroissiens.

Une paroissienne.

**Avez-vous commandé votre**

**Ford**

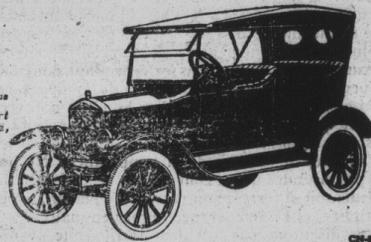
Le printemps est arrivé et quelques semaines seulement nous séparent du plus beau temps de l'année pour l'automobilisme.

Un auto Ford offre un splendide moyen de détente après la dure corvée du travail quotidien. Plus que cela, il fournit à votre famille, un moyen de se récréer et lui facilite de nombreux genres de divertissements au grand air. Et il permet à tous de jouir de la commodité du transport automobile en tout temps.

Si vous avez l'intention d'acheter un auto ce printemps, nous ne pouvons trop fortement vous conseiller de donner votre commande au plus tôt en vue d'une livraison immédiate.

**\$445**

f. a. b. Ford, Ontario, taxes du gouvernement en plus. Système de démarrage et d'éclairage électriques, \$85.00 de plus.



Voyez n'importe quel vendeur de Ford autorisé

**Carnation Milk**

**Sans Danger Pour Le Biberon Du Bébé**

COMME il est heureux que, quand arrive le temps du sevrage ou que le lait de la mère manque, il y ait un aliment aussi sain, pur, uniforme et hautement nutritif que le Lait Carnation. La santé du Bébé est doublement protégée par la qualité du lait dès sa source, par l'immaculée propreté et la stérilisation scientifique obtenues par le procédé Carnation.

Des instructions complètes sur l'alimentation des enfants sont fournies dans un dépliant spécial que nous envoyons de bon cœur sur demande. Ou demandez-les à votre médecin.

Votre fournisseur vend le Lait Carnation en gros bidons (16 onces) ou en caisses de 48 bidons.

Produit en Canada par la

CARNATION MILK PRODUCTS CO., LIMITED  
Aylmer, Ontario



L'étiquette est rouge et l'anneau



HOTEL A VENDRE

Ce magnifique Hotel est à vendre à de bonnes conditions. Situé au centre de la ville, au milieu des magasins, pharmacies, garages et autres places d'affaires. 30 chambres à coucher. L'intérieur de cette bâtisse vient d'être repeint et tapissé à neuf. Comprend deux loyer pour magasin ou bureau, attachés à l'hotel.

HOTEL ROYAL
AURELE BOUCHER,
Edmundston, N. B.

Chevaux! Chevaux!! Chevaux!!!

Je viens de recevoir un très joli lot de chevaux qui sont tous en bonne santé et prêts à prendre l'ouvrage.

- UN CHEVAL GRIS PESANT 1400 livres.
Une Paire de CHEVAUX GRIS 5 ans au printemps, Pesant 2900 livres.
Une Paire de CHEVAUX ROUGES (Belge) 5 ans, Pesant 2775 livres.
Un JOLI CHEVAL ROUGE 5 ans, 1575 livres.
Une JOLIE JUMENT BRUNE 5 ans 1400 liv.
Un CHEVAL et une JUMENT 1200 chacun, de deuxième main.
Deux JOLIES JEUNES JUMENTS (Trois) 1000 et 1050 livres.
Un JOLI CHEVAL AMBLEUR 1100 livres.
C'est le temps d'acheter pour finir vos hallages d'hiver et être prêt pour les ouvrages du printemps.
Votre visite est sollicitée, et si vous achetez je vous garantis satisfaction.

J. W. HALL
Edmundston, N.B.

Si Nous Vous Donnions Une Plume-Reservoir

Vous l'accepterez avec plaisir parce qu'une plume-réservoir est la plus belle acquisition qu'un garçon ou une fille, un homme ou une femme puissent désirer. Nous vous en vendons une, et une bonne, car en effet nous avons les meilleures plumes fabriquées en Amérique, dont la qualité et l'aptitude à donner un très bon service est universellement reconnues. Plusieurs différents modèles et toutes aux prix populaires.

à la Pharmacie NYAL

STEVENS BROS

LES PHARMACIENS DE CONFIANCE
EDMUNDSTON, N. B.

Notre devise: Les meilleures drogues

Votre devise: Les bas prix.

DES MESSES

DE SON VIVANT OU APRES SA MORT

Une bonne chrétienne aborda un jour son curé.
—J'ai réalisé quelques économies— oh! bien peu de chose— et je voudrais les employer à faire prier le Bon Dieu pour moi.
—Vous avez raison, Madame, et alors?

—Je compte bien pour cela sur mon neveu, un charmant homme, tout ce qu'il y a de plus honnête; mais...

—Vous craignez...

—J'en ai tant vu, Monsieur le curé, qui n'exécutent point les volontés de leurs défunts.
—Moi aussi, j'en ai connu, surtout quand il s'agit de faire dire des messes. On cherche toujours des prétextes pour s'en exempter.
—Mais, Monsieur le curé, si je faisais dire des messes de mon vivant...

—Excellente idée, ma bonne dame, au moins vous serez assurée qu'elles sont dites, et vos économies...

—Oui, seulement je me demande si cela abrégera mon purgatoire— car, vous le savez, Monsieur le curé, je ne suis point une sainte, et puis j'ai été encore plus mauvaise autrefois qu'aujourd'hui. J'ai peur du purgatoire.

—Vous faites déjà pénitence, Madame, mais il vaut mieux aller au-delà que de rester en deçà.
—Alors, cela peut abrégier mon purgatoire?

—Assurément. Tenez, voici ce que je lisais tout à l'heure dans un excellent livre intitulé: La Sainte Messe, doctrine et pratique, par l'abbé Guimault.

—On ignore dans quelle mesure les peines du purgatoire sont remises par le Saint Sacrifice, mais une chose est certaine, c'est qu'une messe dite ou entendue de notre vivant sera plus profitable que si on l'offrait à notre intention après notre mort.

—Fort bien, mais est-ce bien certain ceci?

—Il ajoute: "Les théologiens, et particulièrement Saint Anselme, l'enseignement positivement. Une seule messe entendue par une personne pendant sa vie, dit le saint, lui est plus avantageuse qu'un grand nombre dites pour elle après sa mort."

—Même une messe entendue.
—Oui, une messe entendue. A plus forte raison si vous faites dire et si vous l'entendez.

—J'aimerais à en avoir la raison.
—M. Guimault en donne plusieurs: "La première, c'est que le mérite personnel, qui peut être si grand dans l'audition d'une seule messe, n'existe plus pour les âmes du purgatoire; le temps du mérite est passé pour elles."

—Bien, je comprends pour ce qui regarde le mérite, mais en est-il de même pour l'expiation de la peine due au péché?
—Continuons: "Une seconde raison, c'est que les messes dites ou entendues de notre vivant abrègent par anticipation la durée de notre purgatoire et en adoucissent l'intensité, si bien qu'il vaut mieux que les messes nous attendent dans l'autre vie que de les attendre nous-mêmes."

—C'est vrai, je comprends cela.
—M. Guimault continue: "De plus l'aumône que nous consacrons à faire dire des messes est un don spontané, volontaire, et des plus agréables à Dieu, après notre mort, ce n'est plus nous qui donnons, ce sont nos héritiers qui mettent en général peu d'empressement..."

—Si encore ils s'exécutaient.
—Enfin, le temps de cette vie est celui de la miséricorde et le temps du purgatoire est celui de la justice; ce qui a fait dire à Saint Bonaventure: "Si une feuille d'or est plus précieuse qu'un lingot de plomb, une petite pénitence volontairement accomplie en cette vie est de même plus estimable, aux yeux de Dieu, qu'une grande pénitence imposée dans l'autre". Ainsi en est-il des messes célébrées ou entendues à notre intention."

—J'ajouterais avec Saint Léonard de Port-Maurice: "Une chandelle devant la figure vaut mieux qu'une torche dans le dos".
—Ca donne à réfléchir.
—Écoutez encore: "Oh! la pénible et douloureuse attente des âmes du Purgatoire, ne fût-elle que d'un jour, que d'une heure, que d'une petite demi-heure, le temps d'une messe, et c'est le moins qu'elle puisse être, si nous

AU FOYER

LE MAL

"En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit au désert pour y être tenté." (1er dim. de Carême).

Harcelé par le mal, c'est en vain que je fuis;
Il s'acharne à mon flanc que de son trait il perce,
Il circule en mon sang, par son venin surpris,
Et je dois, à ma honte, essayer ce commerce!

En son verbe inspiré l'Apôtre nous le dit:
"Une loi de péché dans nos coeurs est écrite"
Le soufflet de Satan jusqu'à lui s'étendit,
Il froissait sa vertu de son aile maudit.

He! que dis-je? Au Christ même il osa s'attaquer!
Il fit briller la gloire, alluma tous les dômes,
Et lui tendit du pain, s'il voulait l'adorer!!!
Mais le Christ, affirmé, méprisa les Royaumes!

S'il voulait l'adorer, tomber devant le Mal,
Lui, le Saint, Lui, le Dieu!... Jusqu'à l'âme divine
Attentait— insensé— le hideux Bélier!
Convoitant ici-bas toute âme qui chemine!

Les Cèdres du Liban ne sont pas épargnés
Par le souffle mauvais qui siffle en leur ramure:
Les triomphes acquis, les mérites gagnés
Ne sont pas à l'abri d'une seule blessure.

Et si le Dieu que j'adore à genoux
Eût cessé d'être Dieu, quand Il voulut être homme,
Le perfide serpent qui sévit parmi nous
L'eût encore séduit, en lui tendant la pomme!

Qu'en serait-il alors du pauvre atome humain
Que je suis, ô mon Dieu, tournoyant en ce monde,
Si les Titans du Ciel, aujourd'hui pour demain,
Sont livrés à Satan comme une épave à l'onde!

—"Ma grâce te suffit",— disait le Christ à Paul,
Quand celui-ci, tremblant de remorder la terre,
L'éprouva vers le Seigneur, dans un brûlant envol,
Les sanglots engroissés de son âme en prière!

—"Ma grâce te suffit", c'est le céleste avenu.
Je ne tréblerai plus, et rempli du courage
Que donne aux coeurs humains la promesse d'un Dieu,
J'affronterai le mal, sans redouter sa rage!

Je clamerai partout la divine bonté
Qui fit chanter au Ciel la parole bénie:
"Paix sur terre aux hommes de bonne volonté"
Et changea ma faiblesse en sa force infinie!

Fr. P. Desjardins, O. P.

attendions notre délivrance de messes dites après notre mort. Songeons à échapper à cette cruelle épreuve par l'assistance à la Sainte Messe et par sa célébration fréquente durant notre vie."
—Justement, je me disais cela: les héritiers attendent volontiers que tout soit en règle avant de demander ces messes. Pendant ce temps-là...

—J'ai connu, Madame, un pauvre homme auquel est arrivé une aventure comme celle que vous redoutez. C'était un vieil avaré pour qui donner deux sous était supplice. Il avait de la foi, le bonhomme, et son confesseur lui conseilla de mettre au moins dans son testament quelques centaines de francs pour faire dire des messes à son intention. Ce vieil avaré légua son immense fortune à la ville qu'il habitait pour des oeuvres de bienfaisance. Dans le testament il y avait, en effet, une somme pour des Messes. Or il arriva qu'un procès fut intenté à la ville par le bureau de bienfaisance et par les héritiers. Le procès dura des années.

—Je vais prendre mes mesures. Mais, Monsieur le curé, il me vient une dernière difficulté.

—En quoi consiste-t-elle?
—En faisant dire des messes de mon vivant, je puis expier mes péchés passés et payer mes dettes actuelles à la justice de Dieu; mais, hélas! je ne deviendrai pour cela impeccable. Et les péchés que je commettrai encore et ceux que je commettrai sans doute dans ma dernière maladie?

—Voici: c'est déjà une grande sécurité de se mettre au pair avec le Bon Dieu. De plus les messes que vous faites dire, outre qu'elles payent pour les dettes passées, vous assurent des grâces précieuses pour l'avenir et, si vous le voulez, spécialement pour le moment de la mort. Ces grâces vous sont une assurance contre le

péché véniel des dernières heures de votre vie.
Enfin je ne voudrais vous donner de conseil exclusif, faites dire les Messes pendant votre vie, ré servez-en aussi quelques-unes pour après votre mort. Si vous craignez la négligence de vos héritiers, adressez-vous à quelque prêtre en qui vous avez confiance qui vous porte intérêt.

Je connais des personnes qui, pour ne pas tarder à être secourues, retiennent une ou plusieurs messes qui devront être célébrées immédiatement après qu'elles auront rendu le dernier soupir.

Excellente précaution.
—Merci, Monsieur le Curé, j'en ferai mon profit.

Echo de Saint François.

Collège St-JOSEPH

TABLEAU D'HONNEUR

COURS UNIVERSITAIRE

J. Cyr, E. Dalton, E. McLoughlin, C. Campbell, F. Connelly, C. Riley, L. Dufour, R. Michaud.

COURS ACADEMIQUE

F. Cormier, H. Léger, A. Bérubé, P. Gagnon, E. Flaherty, E. Goguen, M. Proulx, L. Vienneau, H. Pettigrew, J. Thibodeau, P. Kavanaugh, E. Ldnry, N. Nadeau, R. Page, A. Drapeau, S. Foley, O. Allain, T. Blanchard, L.-P. Fi-set, E. Melanson.

ECOLE MEDELE

C. Cormier, G. Tremblay, W. McGee, E. Poirier, L. Arsenaud, L. Cyr, J. Gaudet, L. Dea, C.-H. Léger, C. Cormier, A. Daigle, A. Gaudet, R. Lavoie, H. Leblanc, S. Walton, A. Finnigan, C. Journault, L.-A. Tardif, A. Plourde, F. Powers, R. Rioux, M. Tapp, J. Thibault, A. Dea, L.-M. Leblanc, T. Méthot, L. Landry, E. A. Léger, A. Dysart.

LES NOMS DE BAPTEME

Que de fois l'affectueux maman ou les heureux parrain et marraine se cassent la tête pour inventer de toutes pièces les noms rares que l'on pourra bien donner au poupon qui vient de naître. Quand on a oublié qu'il est plus que raisonnables et chrétien de mettre, à l'aurore de sa vie, le joli bébé sous la protection d'un saint, l'imagination donne libre cours à ses caprices et fait trouver parfois des noms aussi ridicules que peu chrétiens. Jean des Friches, du Messager, s'élève contre cette manie prétentieuse. Voici ce qu'il dit:

"Comment l'appellera-t-on?..."
"La marraine qui avait été aux 'Etats', qui avait lu beaucoup de romans et aimait fort les héroïnes de feuilleton, fut appelée à choisir le nom de la pauvrette.
'Après un long examen où elle fit défiler devant sa mémoire ses héroïnes préférées: Orlisa, Lumina, Amorosa, Eldred, Myrtille, Rubaga, elle se décida pour son héroïne préférée Asinella.
'Evidemment, c'était un nom peu ordinaire, et, à ses oreilles, ça sonnait bien mieux que ces vieilles horreurs de noms: Marguerite, Sophie, Rose, etc.
'Asinella fut donc adoptée."

"Monsieur le curé, lors du baptême, posa la question classique:
'Quel nom allez-vous donner à l'enfant?
'Asinella, Monsieur le curé.
'Ah! ça... mais perdez-vous la boussole?... Asinella! mais savez-vous seulement ce que vous dites?"

"Monsieur le curé, si vous avez des objections à ce nom, on le changera, de répondre Madame d'un ton très vexé.

"Des objections, des objections... mais, pauvre dame, vous ne voulez pas appeler cette petite fille; une petite ânesse?... non... eh!... Eh bien votre Asinella signifie tout simplement une petite bête qui mange de foin. Bon, bon... suffit... on l'appellera Marie... c'est un nom dont elle n'aura pas à rougir, et qui lui portera bonheur."

"Et grâce à Monsieur le curé, une petite fillette, toute fiévreuse, fut sauvée d'un nom ridicule qu'elle eût porté toute sa vie comme un objet d'ignominie, bon à attirer sur elle les quolibets de tous ceux qui l'auraient connue."

Ce qui ne saurait faire de doute, c'est qu'ils sont malheureux, les pauvres enfants qui portent le poids de noms ridicules à faire pleurer de rire dont la sottise de pères ou de mères, de parrains ou de marraines, les a affublés pour toute leur vie; c'est qu'ils sont surtout à plaindre d'être privés de la protection spéciale de saints patrons dans le ciel dont ils puissent imiter les exemples et les vertus.

Ce qui ne saurait faire de doute c'est qu'ils est opportun de protester au nom du bon sens et de la sainteté du sacrement de baptême, contre cette malheureuse manie de donner aux enfants de prétendus noms rares, qui n'ont en définitive que la rareté d'être d'un ridicule peu ordinaire."

- Le champs de Mars de Montréal date de 1812.
Le "gros Bourdon" de Notre-Dame pèse exactement 24,780 livres.
La ville de Montréal a le quart de tout le commerce du Canada.
On ne trouve aucun pin sur l'avenue des Pins à Montréal.
Le chemin de fer intercolonial fut construit en 1875.
Le pont Victoria a 9,184 pieds de longueur.

**ON DEMANDE DES HERITIERS**

L'on est à la recherche d'héritiers, par tout le monde entier. Plusieurs personnes qui, aujourd'hui vivent pauvrement, sont en réalité riches et ne le savent pas. Vous pouvez probablement être une de ces personnes.

Ecrivez immédiatement et demandez le livre index "Missing Heirs and Next of Kin", contenant une liste authentique des héritiers absents et les propriétés qui ont été annoncées, dans le monde entier. Cet Index contient des milliers de noms qui ont paru dans les journaux américains, Canadiens, Anglais, Ecosais, Irlandais, Allemands, Français, Belges, Suédois, Indiens, et autres, insérés par des avocats, exécuteurs testamentaires, administrateurs. Il contient aussi une liste des Cours de Chanceries, Anglais et Irlandais et une liste de dividendes non réclamés de la Banque d'Angleterre. Vous ne ou celui d'un de vos ancêtres peut être sur la liste. Envoyez un piastre (\$1.00) immédiatement pour ce livre.

**INTERNATIONAL CLAIM AGENCY**  
Dept., 590  
**PITTSBURGH, PA., U.S.A.**

Le Mont-Royal est à 700 pieds au-dessus du fleuve St-Laurent.

L'église Notre-Dame à Montréal est la plus grande église d'Amérique, la suivante est la cathédrale de Mexico, au Mexique.

**NOTICE OF SALE**

To the heirs, next of kin, executors, administrators and assigns of Xavier Viel, late of the Parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and to Marguerite his wife and to all other whom it may in any wise concern, GREETING:

NOTICE is hereby given that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of mortgage bearing date the twenty fifth day of April A. D. 1905, made between Xavier Viel of the parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Marguerite his wife of the first part, and Pius Michaud of the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Barrister-at-Laws, of the second part and registered in Book "C-1" number 8487 pages 425-429 both inclusive of the Madawaska County Records, which said mortgage was duly assigned to Emile Viel of Fort Kent in the County of Aroostook in the State of Maine, labourer, and recorded in Book "P-2" number 18112 pages 267 and 268 of the said Madawaska County Records, and by the said Emile Viel, assigned, transferred and set over to the said Pius Michaud and recorded in Book "K-3" number 23018 pages 507-508 of the said Records, there will for the purpose of satisfying the money secured thereby default having been made in the payment thereof in front of the court house in Edmundston, in the said County of Madawaska on Saturday the nineteenth day of April A. D. 1923, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises described in said mortgage as follows: ALL that certain lot piece of parcel of land and premises situate lying and being in the parish of Saint Francis in the County of Madawaska and Province of New Brunswick bounded and by the Saint John River lots, on the upper side by land owned and occupied by Baptiste Viel, on the lower side by land owned and occupied by Joseph Viel and at the rear by the rear lined of said lot containing one hundred acres more or less and the said lot is situated in the second tier north the River Saint John.

Together with the buildings and improvements thereon and appurtenances and all right and privileges to same appertaining. In witness whereof the said Pius Michaud, the Assignee of Mortgagee has hereunto set his hand and seal this twenty ninth day of February A. D. 1924.

Pius Michaud,  
sealed and delivered  
presence of,

**NOTICE OF SALE**

To Eloi Jalbert, of Anderson, Siding, in the Parish of Grimmer, in the County of Restigouche, in the Province of New Brunswick, Per, and Georgina, his wife, and to all other whom it may in any wise concern:

NOTICE is hereby given that under and by virtue of power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the first day of November, A.D. 1917, made between the said Eloi Jalbert, and Georgina, his wife, of the one part, and Joseph Tétu, of Fraserville, in the County of Temiscouata, in the Province of Québec, Hotel-keeper and trader, of the other part, which said Indenture of Mortgage was duly recorded in the office of the Registrar of Deeds and Wills in and for the County of Restigouche, on the 10th day of November, A.D. 1917, in Book "N-2" at pages 565-569, as number 16486 of the Restigouche County Record.

THERE WILL, for the purpose of satisfying the moneys thereby secured, default having been made in the payment thereof, be sold at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on the fifteenth (15th) day of May, A.D. 1924, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises as in the said Indenture of Mortgage described, as follows, to-wit:

ALL that certain piece, parcel or lot of land and premises, situate, lying and being in the Parish of Grimmer, in the County of Restigouche, in the Province of New Brunswick, and bounded as follows:

"Beginning at a post standing on the eastern side of a reserved road at the northwest angle of lot number nineteen (19), in range sixteen (16), Hazen Settlement, thence running by the magnet of the year 1912, north degrees east fifteen chains to a post standing on the southern side of another reserved road thence along the same south 67 degrees east 67 chains and 25 links, thence south 23 degrees west 15 chains, and thence north 67 degrees west 67 chains and twenty five links to the place of beginning. Containing 100 acres more or less and distinguished as lot number 20 in range 16 Hazen Settlement and granted to the said Eloi Jalbert by Grant number 27291, dated the 14th day of February, 1917.

Together with all the buildings, appurtenances, and improvements thereunto belonging and appertaining.

Dated the 1st, day of April, A. D., 1924.

**JOSEPH TETU,**  
Mortgagee.

**NOTICE OF SALE**

To Alphonse Levesque, of the Parish of St-André in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, and Julie, his wife, and all others whom it may in any wise concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of Mortgage bearing date the 12th day of February, A.D. 1923, and made between the said Alphonse Levesque and Julie his wife, of the Parish of St-André aforesaid, of the first part, and Napoleon Parent and Olive his wife, of the Parish of St-André aforesaid, of the other part, and registered in the Registry Office for Deeds and Wills in and for the County of Madawaska, in book N-3, as number 23625, at pages 262-267, of the Madawaska County records, there will, for the purpose of satisfying the monies secured by the said indenture of Mortgage default having been made in the performance of the covenants therein contained, be sold at public Auction, in front of the Court House in the town of Edmundston, in the County of Madawaska, and Province of New Brunswick, on Thursday the fifteenth day of May A.D. 1924, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage, as follows:

"All of the following piece or parcel of lands and premises situate, lying and being in the Parish of St-Leonard, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows:

"Beginning at a post standing on the south-eastern side of a reserved road, and at the most western angle of lot number three hundred and fourteen in Block "R", thence running by the magnet of the year 1867 south forty three degrees and thirty minutes East sixty-seven chains to the north-west side of another reserved road, thence along the same south forty-six degrees and thirty minutes west fifteen chains, thence north forty-three degrees and thirty minutes west sixty-seven chains to a post standing on the south-eastern side of the reserved road first above mentioned, and thence along the same forty-six degrees and thirty minutes east fifteen chains to the place of beginning."

Containing One hundred acres more or less, and distinguished as lot number three hundred and twelve in Block "R".

Together with all and singular the buildings, improvements, privileges, and appurtenances to the said premises belonging, or in any wise appertaining.

Dated this fourth day of May, A.D. 1924.

Albert J. Dionne,  
Solicitor for Mortgagee.

**NOTICE OF SALE**

To Charles A. Lavoie, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, and Eugénie his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of Mortgage bearing date the 26th day of July, A. D. 1920, and made between Charles A. Lavoie, of the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, and Eugénie his wife, of the first part, and the Town of Edmundston, in the County of Madawaska aforesaid, a Town duly incorporated under the provisions of the Towns Incorporation Act of the Province of New Brunswick, hereinafter called the Mortgagee, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book A-3, Number 2-0918, on pages 732-738 of Records, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said indenture of Mortgage, default having been made in the payment of same, be sold at public auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on the 12th day of May next at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said indenture of Mortgage as follows, to-wit:

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska aforesaid, (being part of lot Number One (1), northeast of the River St-John, in the parish of Madawaska, granted to Francis Rice), bounded and described as follows, to-wit: Beginning at the westerly corner of Lot Number One Hundred and one (101) (Twenty-nine (29) as shown on a plan of the Rice Land (so called), prepared by Régis Thériault D.L.S., for the said J. Frank Rice and John M. Stevens dated November 5, 1916; thence north twenty-five (25) degree thirty (30) minutes east on the westerly boundary of said lot Number One Hundred and Twenty-nine (129) for a distance of One Hundred (100) feet to a post; thence north (60) degrees twelve (12) minutes west for a distance of fifty (50) feet to a post; thence south twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes west for a distance of 100 feet to a reserved road, as shown on the said plan; thence south sixty (60) degrees twelve (12) minutes east for a distance of fifty (50) feet to the place of beginning and distinguished as lot Number One Hundred and Thirty-one (131) on said plan.

TOGETHER with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the 29th day of February, A. D. 1924.

The Town of Edmundston  
Mortgagee  
Max D. Cormier, Mayor  
Thomas Guérrette Town Clerk  
Michaud & Cyr  
Solicitor for Mortgagee

Mars 6 9 fs.

on the south-eastern side of a reserved road, and at the most western angle of lot number three hundred and fourteen in Block "R", thence running by the magnet of the year 1867 south forty three degrees and thirty minutes East sixty-seven chains to the north-west side of another reserved road, thence along the same south forty-six degrees and thirty minutes west fifteen chains, thence north forty-three degrees and thirty minutes west sixty-seven chains to a post standing on the south-eastern side of the reserved road first above mentioned, and thence along the same forty-six degrees and thirty minutes east fifteen chains to the place of beginning."

Containing One hundred acres more or less, and distinguished as lot number three hundred and twelve in Block "R".

Together with all and singular the buildings, improvements, privileges, and appurtenances to the said premises belonging, or in any wise appertaining.

Dated this fourth day of May, A.D. 1924.

Albert J. Dionne,  
Solicitor for Mortgagee.

**MORTGAGE SALE**

To Eddy Savage of the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel-keeper, and TO ALL OTHERS WHOM IT MAY CONCERN:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 27th, day of August, A.D., 1917, and made between Eddy Savage as of the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, of the first part; and James Garrity as of the Parish of Baker Lake, in the County and Province aforesaid, Farmer, of the second part; and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book 02, as number 17796, pages 261 to 263 both inclusive, there will be, for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, sold at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province aforesaid, on Saturday, the 17th, day of May, A.D., 1924, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows: To-wit:

"ALL that certain piece, parcel or lot of land and premises situate, lying and being in the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick bounded and described as follows: To-wit: In front, by the River Saint John; on the upper side by land owned and occupied by one Thomas Tobin; at the rear, by the base line of the front lots; and on the lower side by land owned and occupied by one Joseph Dominique."

Together with all and singular the buildings, improvements, privileges and appurtenances to the said premises belonging, or in any wise appertaining.

Dated this 11th day of April, A. D., 1924.

Max-D. Cormier,  
Solicitor for Mortgagee.

James Garrity,  
Mortgagee.

5 ins.

La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri.

Chamfort.

C'est une habitude dangereuse une habitude vaincue de douter de nous-même et de nous dénigrer.

Bordeau.

**CARTES D'AFFAIRES**

**Dr. JUVIER J. CORMIER**  
— Chirurgien-Dentiste —  
à l'ancien bureau du Dr Z Vézina, chez M Jos Gagné, près de l'Hôtel Royal

EDMUNDSTON N. B.

**FRED L. HEBERT D.D.S.**  
Chirurgien Dentiste  
Gradué de l'Université de Montréal  
Bureau voisin de l'édifice J. David

EDMUNDSTON N. B.

Casier postal "S" Tél. 28-  
**MAX. D. CORMIER**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public

EDMUNDSTON N. B.

Casier Postal "S" Tél. 28-  
**A. M. SORMANY M. D.**  
Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON N. B.

**ALBERT J. DIONNE**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public  
Bureau: Chez M. Wilbrod Saudo, autrefois Hôtel Commercial de M Jos Tétu

EDMUNDSTON N. B.

**HOPITAL PRIVE LAPORTE CLAIR N1B**  
Spécialité: chirurgie, maladie des femmes, maternité.

**H. G. Hoben**  
CHARTERED ACCOUNTANT  
**FREDERICTON N. B.**  
**MICHAUD & CYR**  
AVOCATS  
BUREAU: Maison de Cour  
EDMUNDSTON N. B.

**MARCHANDS !!**

POURQUOI laisser profiter votre voisin de nos colonnes d'annonces, quand l'on vous offre le même avantage.

**Annoncez !**

L'annonce bien faite, et continue est le meilleur moyen que vous avez pour faire connaître à vos clients la marchandise que votre magasin ferme.

**Le Madawaska**

**LE MADAWASKAIEN**

REVUE MENSUELLE  
Organe officiel de l'École d'Edmundston

Cette revue contient des articles traitant les sujets pédagogiques les plus importants. Tout instituteur et institutrice doit se faire un devoir de s'y abonner.

De plus, cette revue fait actuellement une campagne pour un meilleur enseignement du français dans nos écoles. Donnons-lui notre support.

La Seule Revue Bilingue  
Aux Provinces Maritimes

L'abonnement est de \$3.00 par année

Adressez toute communication à

**LE MADAWASKAIEN**

C. Savoie directeur  
Edmundston, N.-B.

**DEMANDEZ RHUMATICIDE**  
Le Seul Remède qui Guérit toutes les Douleurs RHUMATISMALES, Lumbago, Néphrite.  
Détruit l'Acide Urrique. Fait Cesser la Sciatique, la Goutte, les Maux de Reins.  
90 Pilules - par poste 1.00 ou C.O.D. 1.15  
Native's Own Remedy Inc.  
1236 St-Hubert, Montréal

**S. LAPORTE PHOTOGRAPHE**  
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Automatique qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer. Pellicules ou Films.  
Albums, Boîte à développer, Assortiment complet pour les Amateurs.  
Liste de prix envoyé sur demande, aussi que Catalogue.  
**AGRANDISSEMENT**  
Portraits au Crayon, Couleurs, Spécial.  
**Salon de Musique**  
J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique.  
Musique en feuilles, chants populaires anglais et français.  
Votre commande par la maille sera l'objet de notre meilleure attention.  
**S. LAPORTE, Photographe,**  
Edmundston, N. B.

### CULTIVATEURS ! ATTENTION !!

Voulez-vous retirer un bon profit de l'élevage de vos moutons, envoyez votre laine à La CIE DE LAINAGE Ltée, de Saint Pascal, dans le Comté de Kamouraska, P. Q.

- Cardage et écharpillage \$0.07 la livre
- Cardage (seulement) \$0.06 la livre
- Filage (chaîne ou tissure) \$0.30 la livre
- Tissage (flanelle simple) \$0.80 la verge
- Tissage (étouffe de cultivateurs) \$1.00 la verge

Nous acheterons la laine et l'échangerons pour de la marchandise. Nous garantissons notre ouvrage.

Ecrivez-nous, et nous vous enverrons nos circulaires.

**LA COMPAGNIE DE LAINAGE Ltée,**  
SAINT PASCAL  
Comté de Kamouraska, P. Q.

### Restaurant C.A.R.

Mlle ALICE CYR, prop.



Repas servis à toutes heures. Pâtisseries de toutes sortes confectionnées sur demande. Liqueurs douces, crème à la glace.

### A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

(Suite de la première page)  
Il n'y a pas dans la Province, dit-il une seule personne qui se servant de liqueurs pour des fins autres que médicales ne viole pas la loi. Il croit qu'un changement de système serait en faveur de la tempérance.

Parlant de la situation financière de la province, l'hon. M. Michaud rappelle que les conservateurs furent au pouvoir de 1908 à 1917, et que le revenu en 1908 était de \$960,000 et la dette \$5,500,000. En 1916 le revenu avait augmenté à \$1,580,000 et la dette publique se montait à \$18,500,000. L'édification faite de \$2,000,000, montant dont l'ancien gouvernement était responsable. Le vieux gouvernement après avoir ajouté \$600,000 au revenu avait triplé la dette publique. Aujourd'hui la dette de la Province se monte à \$30,000,000, mais l'administration actuelle n'est responsable que pour \$12,000,000 de cette somme.

Le fait que les automobiles de la Province sont évalués à \$18,000,000 et que la plus forte partie des taxes sur les automobiles sont perçues à la campagne, démontre que les fermiers de la province ne sont pas si pauvres qu'on veut le prétendre.

L'hon. M. Michaud rappelle ensuite que l'ancien gouvernement dépensait une moyenne de \$3,078,663 par année pour l'éducation tandis que la moyenne de l'administration actuelle était de \$3,552,800, ce qui indique que le gouvernement porte plus d'attention à l'éducation que son prédécesseur.

M. Michaud réfuta aussi à Musquash et démontra que le développement des pouvoirs d'eau à cet endroit se paierait de lui-même. Il rappela que les dommages causés par les inondations de 1923 ne pouvaient être attribués à la mauvaise construction des barrages, faisant remarquer qu'à la même époque 14 chaudières dans le Maine et le Nouveau Brunswick furent emportées par les eaux.

## Page Agricole

### LA CHAUX EN AGRICULTURE

Q. Pourquoi emploi t-on la chaux en agriculture?

R. Pour corriger l'acidité du sol et améliorer son état physique en rendant la terre plus friable.

Q. Qu'est-ce que l'on veut dire par sols acides?

R. Ce sont des sols qui ont perdu leur contenu de chaux et dans lesquelles se sont accumulés des solutions provenant de la décomposition de matières organiques. La disparition de la chaux est causée par les plantes qui en enlèvent une bonne partie; et par l'acide carbonique qui en dissout une partie. Cette dernière passe dans les couches de terre du sous-sol.

Q. Comment la chaux améliore-t-elle l'état physique du sol?

R. C'est surtout sur les argiles ou terres glaises que les chaux a la plus d'effets. Elle les rends moins collantes lorsqu'elles sont humides; plus friables et plus facile à travailler lorsqu'elles sont sèches. Les sols légers sablo-argileux ou gravoyeux sont par contre légèrement cimentés, ce qui leur donne une texture un peu plus lourde, un peu plus compacte et les rend ainsi plus résistables aux sécheresses.

Q. La chaux a-t-elle un effet chimique sur les sols?

R. Oui, elle possède la faculté de décomposer les composés insolubles de potasse et de rendre celle-ci assimilable pour les plantes.

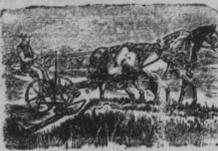
Q. La chaux a-t-elle un effet sur les bactéries du sol?

R. L'acidité du sol qu'on vit de mentionner empêche les bactéries ou micro-organismes de convertir en nitrates l'azote (Nitrogen) qui se trouve dans l'humus ou la matière organique du sol. La chaux en neutralisant ces acides change le sol en un milieu favorable au développement de ces bactéries qui préparent la nourriture pour les plantes.

Q. Combien de sortes de chaux peut-on employer sur la terre?

R. (1) Chaux vive. On peut employer celle-ci pourvu qu'elle est éteinte et fleurie. Une tonne de chaux vive équivaut à environ une tonne et demi de pierre à chaux moulue.

(2) Pierre à chaux moulue. Celle-ci s'emploie en quantités généralement variant entre une tonne et cinq tonnes à l'acre suivant le



### AUX ELEVEURS DE PORCS

Avec le mois de mars, la période de gestation sera passablement avancée. A l'approche de la mise-bas il faut donc être particulier dans les soins à donner aux truies. La ration devra être diminuée de volume. On donnera peu de légumes et plus de concentrés; moulée d'orge, d'avoine et son de blé, il faut également éviter que la truie souffre de constipation, car cela pourrait compromettre la vie des petits.

Une dizaine de jours avant la mise-bas, la truie sera mise dans une loge spécialement aménagée pour la circonstance, afin qu'elle s'habitue à son nouvel habitat avant que le moment critique n'arrive (elle sera moins nerveuse).

Cette loge sera: Dans un endroit tranquille, bien éclairée et ensoleillée, suffisamment chaud, propre et surtout exempt de courants d'air.

Nous perdons annuellement un très fort pourcentage de porcelets qui sont écriés par leur mère, et pour cette raison, il est aussi très important d'aménager autour de la loge, à huit pouces de terre et du mur, une garde protectrice, que l'on peut faire avec des planches ou n'importe quelle pièce de bois. Ceci fournira aux petits une zone de refuge lorsque la truie sera tentée de se coucher contre le mur, ce ne coûte pas cher et cela vaut beaucoup, surtout quand la mère est maladroite ou sans-souci.

Lors de la mise-bas, il est bon de surveiller, au cas où il se présenterait quelques difficultés, il peut être nécessaire quelquefois de secourir ou la mère ou les petits; "En garde!"

Immédiatement après et durant les trois ou quatre jours qui suivront la mise-bas, il faut éviter de nourrir fortement la truie; on ne lui donnera pour toute nourriture qu'un breuvage tiède contenant quelques poignées de son; on augmentera graduellement la quantité de nourriture de manière à servir une ration complète au bout de dix jours cette ration pourra se composer de moulée d'orge, d'avoine et son de blé; on donnera également de foin de trèfle et des légumes; le lait écrémé a

### LE PAIEMENT DU LAIT ET DE LA CREME

Demandé depuis nombres d'années par plusieurs sociétés agricoles, la loi relative au paiement du lait et de la crème dans les fabriques des produits laitiers présentée à la législature provinciale par l'honorable Jos. Edouard Caron a été sanctionnée le 19 mars 1921 et est en force depuis le 1er janvier 1924.

Voici quelques textes de la loi qu'il est utile de connaître dès maintenant.

"Toute fabrique doit payer tout lait et toute crème qu'elle reçoit de ses patrons d'après leur pourcentage de matière grasse obtenue par l'épreuve au "labcock".

"L'épreuve doit être faite conformément à l'enseignement donné à l'Ecole de Laiterie de la Province de Québec."

"Personne ne peut prélever d'échantillons de lait ou de crème ni faire l'épreuve du lait ou de la crème, sans être muni d'un certificat d'expert-essayeur de lait de l'Ecole Laitière de la Province de Québec."

### L'ANCIEN SYSTEME

Le paiement du lait au cent livres pratiqué dans plusieurs fabriques jusqu'à cette année simplifiait le calcul et était facile à comprendre. Il présentait aussi de sérieux inconvénients: ainsi un patron malhonnête pouvait verser de l'eau dans la chaudière de lait ou enlever de la crème et recevoir le même prix que son voisin pour le 100 livres de lait porté à la fabrique; ce mode de paiement était de plus injuste dans ce cas-ci; supposons qu'un fabricant de fromage reçoive de deux patrons 100 livres de lait dont 100 livres à 3p.c. de gras et 100 livres à 5p.c., on sait qu'un litre de fromage de plus par 100 livres de lait qu'il a avec un lait de 3p.c., et pourra dans le passé, nos deux patrons recevaient la même paye pour ce lait avec des pourcentages de gras différents. Les patrons ne s'occupaient pas de fournir du lait de meilleure qualité étant donné qu'ils ne retireraient pas plus d'argent.

Encore un exemple: le patron qui portait chaque jour, à la fabrique, du lait bien conservé recevait le même montant qu'un autre qui apportait du lait mal conservé, acide. L'on sait encore que l'acidité se produit au détriment du gras, au détriment du fromage classé numéro 2, souvent à cause de la malpropreté ou de l'insouciance d'un ou deux patrons.

Nous verrons, la semaine prochaine, les avantages et inconvénients du nouveau mode de paiement du lait d'après sa teneur en matière grasse.

Avila CHARBONNEAU, agr.

toujours sa place dans la ration des porcs.

Il est très important de ne pas changer brusquement la ration des truies pendant l'allaitement. J.-H. BOIS, Propagandiste.

### PIANO !!

POURQUOI ne pas Acheter un bon piano HEINTZMAN & Co., ou NORDHEIMER.

Le Meilleur Piano sur le Marché. Conditions de paiement Faciles.

R. LeBOEUF, Agent à Vente, Edmondston, N. B. Sls. m 28.

### 6 Mois Gratis

Les nouveaux abonnés d'un an reçoivent comme prime tous les numéros parus durant les six mois qui précèdent la date de l'abonnement, c'est-à-dire 12 numéros.

Abonnement: Un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00; Six mois, Canada, \$1.25. Etats-Unis, \$1.50. Un numéro 10 sous. Adresse: Le "Passe-Temps", 16 et 20 rue Craig est, Montréal.

### LA VRAIE SORTIE de COMPLETS POUR CHACUN.

Mon magasin déborde de marchandises nouvelles pour le printemps, plus que jamais en aucune autre saison. Tous ceux qui ont vu les COMPLETS que j'ai en vente en sont enthousiasmés et s'accordent à dire que j'ai le plus beau choix, en ville.

Naturellement je suis d'accord avec ces personnes et je vous déclare afin que vous-mêmes vous puissiez venir examiner ces magnifiques Complets pour hommes, qui ont tant de vogue, et vous en choisir un à votre goût.

Peu importe le modèle que vous désiriez. Peut-être voulez-vous un Complet d'"Affaires", ou préférez-vous un Complet de Sport; peut-être aimez-vous mieux notre modèle Anglais à ajustage ample ou encore notre Complet Jazz. Nous les avons tous pour satisfaire votre goût, dans les plus beaux modèles d'un tissu de toute première qualité.

Mes prix sont attrayants, car je veux vendre tous les Complets que j'ai en main et j'en ai plus de quatre cents. Pour démontrer la vraie valeur de mes marchandises et les bons prix, je dois dire que j'ai vendu six fois plus de Complets pendant les derniers trois mois qu'à pareille date, l'an dernier.

HABILLEZ-VOUS MAINTENANT, MON ASSORTIMENT ATTEND VOTRE CHOIX. Mes prix sont de \$17.50 à \$45.00

Pour \$14.50, et montant graduellement jusqu'à \$28.50, j'ai le plus bel assortiment de:

### PARDESSUS

que vous pouvez trouver en ville, j'aimerais à vous les montrer parce que je suis assuré d'avance que vous les admirerez.

## JOS MOSCOVICZ

CHAUSSURES—HARDES FAITES—MERCERIES—CHAPEAUX

- J'ai le plus gros STOCK, en main, ARTICLES pour hommes, qu'il y a en ville. Examinez ces réelles valeurs:
- CHAPEAUX G.B. BORSALINO: pour \$6.85
- CHAPEAUX BROCK: pour \$5.00
- CHAPEAUX MARIEVILLE: pour \$4.00
- CHAPEAUX HORTON: pour \$3.00
- SOULIERS F.W. SLATER: pour \$6.00 à \$7.50
- SOULIERS KANGOROO, UNICUS et ROYAL: pour \$4.50 à \$6.00
- CHEMISES en Tricoline, de couleur unie ou barrée: pour \$4.00
- CHEMISES Tobralco, et Woven en tissu barré: pour \$3.25
- AUTRES CHEMISES: pour \$1.50 à \$3.00
- CRAVATES en soie et laine LONDON CRYSTALS et en soie Genadine pour \$1.25
- CRAVATES en soie tubulaires: pour 90c
- CRAVATES tricotées: pour 75c
- AUTRES CRAVATES à: pour 50c
- BAS EN SOIE et laine et tout cashmere de laine: 75c la paire
- CASQUETTES Modernes: pour \$1.50
- CASQUETTES Wolfe, Maritime, Bell and Crest: pour \$2.00 à \$2.75
- SIX modèles de COLLETS Kant Krause: 35c chacun, 3 pour \$1.00



### TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver—non seulement pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé—ces attraites formes et ce profil tout respirent santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à ses propres yeux qu'aux regards charmés de tous ceux qui lui sont chers.

### Le Régulateur de Santé de la Femme

du Dr. J. Larivière

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé l'on dépend à un si haut point la santé sur tout féminine, coulent en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider doucement la nature—sans fatiguer et sans déranger le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des veilles trop prolongées, de l'alimentation impropre, du manque d'exercice nécessaire à la santé ou de la négligence des autres vices de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inefficace et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'épuisement général, le défilé des organes digestifs, de retard ou d'irégularités des fonctions féminines, et autres maladies de santé perdue ou chancelante. Cette excellente pré ration est en vente dans toutes les pharmacies.

### RECOMMANDATIONS DANS L'EMPLOI DE LA CHAUX

(1) Les terres fortes ont besoin plus de chaux que les terres légères.

(2) Il vaut mieux chauler souvent à petites doses que de chauler à de longues intervalles en fortes doses.

(3) La chaux n'est pas proprement dite un engrais, mais simplement un amendement.

(4) La chaux tend à aider la décomposition de la matière organique. Il ne faut donc pas chauler les terres épuisées avant de les avoir pourvu d'humus ou autres éléments fertilisants.

Q. Quel est le prix de la pierre à chaux moulue et où faut-il s'adresser pour s'en procurer?

R. La pierre à chaux moulue vaut \$3.00 à \$5.00 aux points de chargement selon qu'on l'achète en poche ou non.

Pour les adresses des manufacturiers, adressez-vous aux Départements d'Agriculture à Moncton ou Bathurst, et l'on vous donnera tous les renseignements que vous désirez.

Il est encore temps de vous en procurer avant la semence.

NOTES LOCALES

Mlle Estelle Leblanc, conférencière au département d'Agriculture de Frédéricton, est en visite chez sa mère, pour le temps de Pâques.

M. Jos Morency est allé passer la fin de la semaine dans sa famille à Ste-Marie de Beauce.

Plusieurs groupes de garçons et filles ont été se sucrer le "bec" à la cabane à sucre dimanche dernier.

La partie de Charlemagne donnée samedi le 5 avril dernier, chez M. Henri Michaud, au profit de l'école du district No 2, a été un vrai succès. Le résultat fut de \$96.78, laissant une balance nette de \$85.50 après toutes dépenses payées.

Le but de cette soirée était pour payer la dette du district scolaire et ainsi pouvoir avoir dix mois d'écoles par année, comme partout ailleurs et ainsi donner aux enfants de ce district l'éducation qu'ils méritent. Il y avait deux hivers que cette école était fermée. Il est à espérer qu'avec les revenus de cette soirée, les classes marcheront comme dans le passé.

M. Ernest Bélanger est revenu de Waterville, la semaine dernière, où il passa un mois, dans le but de s'y installer. M. Bélanger trouva les conditions de vie si difficiles qu'il a préféré revenir au Madawaska. Il nous assure avoir vu des centaines d'hommes retourner aux portes des manufactures, le matin, sans trouver d'emploi.

M. Denis Nadeau de Baker Brook, était en ville, cette semaine.

M. A. Charest est allé à Québec, cette semaine, par affaires.

GRANDE SOIREE Au Profit de l'Eglise MERCREDI le 23 AVRIL

Il y aura partie de cartes, musique, chant et comédie. Vous aurez le plaisir d'entendre PAR RADIO un discours du Roi. Stew aux huîtres. Gouter servi gratuitement. Conservez le talon de votre billet pour gagner un prix.

Petites Annonces

TARIF - A vendre, à louer, Demandes pour institutrices, employés, maisons de pension etc.; annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 2 pouces sur une colonne, être insertion, so cents, -insertions subseqentes 25 cents

A VENDRE

LISEZI LISEZI! A vendre, un magnifique Hotel à trois étages, comprenant 30 appartements, eau chaude et eau froide, ainsi que toute autre commodité, situé sur la rue Pond Jerry à Van Buren, au prix de \$8,000.00, très bonnes conditions. S'adresser à:

ALP. GAGNE, prop. 3fs-2-avril. St.-Léonard, N.B.

LAVAGES Ceux qui ont des lavages à faire faire pourront s'adresser chez:

Pit BELLEFLEUR, Rue Victoria.

ON DEMANDE Une bonne servante pour ouvrage général de maison. S'adresser à:

D.-H. VANWART.

ON DEMANDE Loyer de 4 à 5 appartements de préférence au centre de la ville. Famille sans enfants, s'adresser au Bureau du Madawaska.

ON DEMANDE Un bon Logement ayant l'eau et la lumière électrique, pouvant accommoder une famille de 6 personnes. De préférence dans le centre de la ville.

S'adresser à: A. CHIASSON, Bureau du Madawaska.

FORGERON J'avertis le public que j'ai ouvert une boutique de forge où était autrefois M. M. Lajoie. Je ferai les chevaux et ferai toutes les réparations de voitures. Ouvrage garanti à des prix raisonnables. EDMOND RICHARD, Rue St François.

ACCORDEUR! M. J.-H. ROSS, accordeur de piano renommé, sera en ville à partir du 24 courant. Ceux qui désirent faire accorder leur piano voudront bien donner leur nom à SYDNEY LAPORTE, Photographe.

LA FETE DE PAQUES A EDMUNDSTON

La fête de Pâques sera célébrée avec une splendeur inaccoutumée, cette année, en notre ville.

M. le curé Conway a voulu donner toute la sonneté possible à la célébration de cette grande fête religieuse. Pour la circonstance, les autels seront décorés des plus beaux ornements. D'abondants fleurs naturelles rempliront le sanctuaire. On officiera avec diacre et sous-diacre. Le sermon sera prononcé par un prédicateur étranger.

A cette occasion, la Chorale Ste Cécile s'est jointe à la Chorale de l'église, formant un chœur mixte de 60 voix. On exécutera le programme musical suivant: Kyrie et Gloria; Messe en mi bémol de Th. Dubois; Credo; messe chorale de Rhein Cerger. Offertoire: Regina Coeli de Benedictus Sanctus et Agnus Dei; messe en mi bémol de Th. Dubois. Solistes: Jeanne Laporte, soprano; Cécile Dumont, mezzo; Elphège Charest, ténor; J.-G. Boucher, baryton. Maître de Chapelle: Dr P.-H. Laporte; Organiste: Mme A. Landry.

LES SEPT PAROLES CHRIST

La Chorale de l'Eglise St-Bruno de Van Buren a exécuté, dimanche dernier le fameux oratorio de Théodore Dubois: "Les Sept Paroles du Christ", avec un chœur de quarante voix.

Cette oeuvre de Dubois, d'une poésie biblique remarquable, est d'une beauté de coloris magnifique et son interprétation est certes très difficile. La Chorale de Van Buren l'a rendu avec une grande aisance et élégance d'exécution. Nous avons surtout remarqué les chœurs de la deuxième et cinquième parole, qui ont été rendus avec un brio exceptionnel et un ensemble impeccable. Mlle Régina Thériault, directrice et organiste de la Chorale, présenta au public un beau travail et l'auditoire lui sut gré, d'un artiste très consciencieux.

Mlle Jeanne Laporte, la distinguée soprano d'Edmundston, Mme Guy de Van Buren, les Révérends Pères Lonergan, Demers et Tracey du Collège St Marie et M. Everett Dionne, dont la réputation est faite, étaient les solistes des "Sept Paroles du Christ".

Mademoiselle Laporte mit beaucoup de tempérament dramatique dans son rôle dont elle rendit si bien les remarquables passages, surtout dans la septième parole où elle s'est surpassée.

L'orchestre K. C., accompagnait le grand chœur final "Gallia" par Gounod.

Nous regrettons qu'un chef-d'oeuvre semblable, préparé avec tant de soins, ait été donné devant un si petit auditoire. L'excellent artiste qui est Mlle Thériault devra réaliser qu'elle fait là oeuvre d'innovation, car c'était un coup d'audace de donner cet oratorio. Elle a bien réussi, et tous ceux qui se sont rendus, garderont un bon souvenir du régal artistique qu'elle leur a procuré.

ST ANDRE, N. B.

Le Révérend M. Eloi Martin, curé de cette paroisse, nous est arrivé de Floride où il était allé passer l'hiver pour l'amélioration de sa santé.

Il a chanté la grande messe, à la quelle assistaient un grand nombre de paroissiens tous contents de revoir leur pasteur parmi eux.

Après le sermon, qui fut donné par M. le vicaire Verret, qu'élu'un alla chercher M. L'abbé Martin, qui était retourné au presbytère, lui disant qu'on avait affaire à lui, Tous les assistants étaient restés dans l'église, pendant que Mme Alphonse Poitras exécutait une marche, à l'orgue.

A l'arrivée de Monsieur le Curé, monsieur le Vicaire lui adressa la parole au nom des paroissiens, lui disant la peine ressentie à son départ au mois de décembre dernier, et surtout la joie de le voir revenir plein de santé.

Monsieur Joymie Cormier lut l'adresse que voici:

Ce 6 avril, 1924. Au Révérend Eloi Martin, Curé de St André, Monsieur le Curé,

Les premières paroles qui montent du coeur aux lèvres de vos paroissiens en ce jour, sont des paroles de joie et de reconnaissance.

FIN DU TOURNOI DE QUILLES

Le tournoi de Quilles, qui eut lieu, pour le Championnat des quilleurs de la ville, vient de se terminer. Dix-sept concurrents s'alignèrent au début du tournoi. M. Thomas Guerrette, qui a joué sur la série avec l'équipe des Chevaliers de Colomb, cet hiver, sortit l'heureux vainqueur. M. Guerrette se disputa la coupe avec M. Arthur Michaud, membre de l'équipe du Cercle Dollard.

Une magnifique coupe sera présentée au gagnant, lors de ce tournoi, lors d'un banquet qui sera donné aux membres de la Ligue des Quilleurs mercredi prochain. La coupe pour le championnat de la Ligue sera également présentée en cette occasion à l'équipe des Chevaliers de Colomb.

L'AVISSE D'UN BUDGET

(suite de la première page)

Leaux, sciseaux, fourches, pelles et bêches, charries et instruments aratoires en général.

Sur les céréales alimentaires: macaroni, vermicelle, sago, riz, viande salée et fumée.

Sur les aliments lactés.

Sur les matériaux entrant dans la fabrication des lainages.

La taxe de vente est réduite de 6 à 5 p. c., sur tous les produits auxquels elle s'applique.

De 50 pour cent sur les chaussures, biscuits, conserves alimentaires, confitures et conserves de fruits.

Le droit de douanes est réduit de 5 pour cent en moyenne sur les instruments aratoires, machines servant à l'exploitation forestière et disparaissant complètement sur les fertilisants, de même que sur les instruments de pêche.

En retour, les manufacturiers pourront importer franc de droit: le fer en gueuse et en barre, de même que les barres d'acier nécessaire à leur industrie et ils ne payeront que 7 p.c., sur tous les

NOUVEAU CONSEIL

M. Max D. Cormier, avocat, a été réélu par acclamation maire de la ville d'Edmundston. M. Cormier commence son troisième terme à la mairie. Les échevins pour l'année courante seront les suivants: MM. Béloni Clayette et Frs Pelletier; J. Bellefleur et J.J. Daigle; R. Nadeau et J.J. Roy; D. Morrison et A. St-Onge.

MM. F. Pelletier, J. Bellefleur et D. Morrison siègeront au Conseil pour la première fois, remplaçant MM. D. Martin, J.A. Michaud et T.D. Hébert.

matériaux nécessaires à la fabrication des articles sur lesquels les droits sont réduits.

Le tarif préférentiel est étendu à tout territoire administré sous mandat de la Société des Nations par un pays britannique auquel s'applique un tarif de préférence, et ce tarif de préférence s'appliquera à partir du moment de la publication de cet arrêté ministériel dans la Gazette officielle aux produits naturels ou fabriqués par le territoire en question, à conditions que le dit territoire accorde la même faveur aux produits canadiens.

CAFE VIMY

D.-H. BOURGOIN, prop.



Repas servis à toutes heures. Service parfait et rapide.

ENEZ GOUTER

Nos arachides (peanuts) chaudes. Elles sont délicieuses. Notre installation pour les rôtir est moderne et hygiénique. BIENVENU A TOUS.

POUR PAQUES

CONSULTEZ A CHAQUE SEMAINE LA LISTE DES PRIX DES MARCHANDISES QUE NOUS VOUS OFFRONS, ET VOUS CONSTATEREZ QUE NOS PRIZ RIVALISENT AVANTAGEUSEMENT AVEC LES PRIX DES AUTRES MARCHANDS.

LEGUMES FRAIS

- |               |                   |
|---------------|-------------------|
| TOMATES       | CONCOMBRES        |
| CHOUX         | LAITUE            |
|               | CELERI            |
|               | FRUITS            |
| PAMPLEMOUSSES | CITRONS           |
| POMMES        | ORANGES           |
|               | JAMBONS           |
| TIP TOP       | Epaules           |
|               | Roulé             |
|               | Bacon             |
|               | Régulier          |
|               | GUNN'S MAPLELEAF  |
|               | Régulier          |
|               | Bacon             |
|               | COCOA à la livre, |
|               | la livre, 22c.    |
|               | la livre, 28c.    |
|               | la livre, 32c.    |
|               | la livre, 32c.    |
|               | la livre, 35c.    |
|               | la livre, 35c.    |
|               | 12c.              |

J. J. DAIGLE,

Marchand General

RUE ST-FRANÇOIS, TELEPHONE 51

L'UNION ST-JOSEPH du Canada

L'Union St-Joseph du Canada est une société de secours mutuels, foncièrement catholique et exclusivement canadienne-française qui compte 60 ans d'existence. Elle a son bureau-chef à Ottawa, et possède 600 succursales disséminées dans tout le pays. Pour garantir chacune de ses polices de \$1000.00 elle a, d'après les actnaires et d'après ses rapports aux gouvernements, \$1020.60. Son surplus se chiffrait, le 1er janvier dernier, à \$2,480,474.43.

C'est une société qui émet divers genres de polices, soit vie entière, rente viagère à 70 ans, polices payables en 10, 15 ou 20 ans. Elle paie aussi des bénéfices d'invalidité, et des bénéfices de maladie à raison de \$5 ou \$10 par semaine.

Cette société possède une succursale florissante à Edmundston, où elle compte plus de 200 membres. Pour entrer dans ses rangs, qu'il s'agisse de polices d'adultes ou de polices d'enfants, il suffit de s'adresser au percepteur.

M. J.-M. BARD,

Auto Topics



Un court circuit ne cause pas seulement une diminution de pouvoir, mais aussi un danger pour le feu. Cherchez attentivement un court circuit si vous avez un doute qu'il en existe un. Vous conserverez vos batteries en bon état, vous augmenterez la force de votre moteur et sauvez probablement votre char d'une destruction complète par le feu.

Il existe aussi d'autres causes d'incendies qui ne peuvent facilement être trouvées. La moindre étincelle dans votre char ou votre garage peut vous causer une dépense considérable. Il est sage d'assurer votre char contre le feu.

Achetez ici de l'assurance d'automobiles, couvrant feu, vol, collision, responsabilité, et domage.

J. B. MICHAUD AGENT

Edmundston, N. B., Tel.: 3-11



Automobiles McLAUGHLIN-BUICK

Le premier char d'automobiles McLAUGHLIN-BUICK modèles 1924, est arrivé cette semaine. Ces automobiles sont exposées au garage Fournier. Nous avons des modèles d'automobiles ouvertes et fermées. M. Patrick Fournier, l'agent local, se fera un plaisir de vous expliquer et de vous démontrer les mérites Standard des Automobiles Canadiennes.

F.-O. CREIGHTON, Agent Général, Fredericton, N. B.

McLAUGHLIN-BUICK